

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
2020-101a**

Nbre de Conseillers en exercice : 34

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 30

Nbre de procurations : 2

Date de convocation et d'affichage : 16/09/2020

Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre à 21h30

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au centre administratif de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente

Présents : Mme AUBERT Roselyne, Mme BOUSQUET Marie-Hélène M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, Mme NADAU Marie-Françoise, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, Mme RIGAL Nathalie, M. BRÈTHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. LABRUYÈRE Christophe donne procuration à Mme RIGAL Nathalie, M. LAINÉ Fabien donne procuration à Mme LARREZET Hélène

Absents : Mme CHAUSSIS Nathalie, M. CRUCHANDEU Paul, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULÈS Eric

Décision de l'assemblée :

Votants : 30

Pour : 30

Contre :

Abstentions :

Document exécutoire à compter du : 23/09/2020

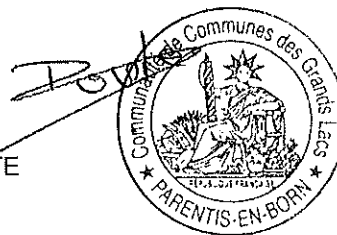
Transmis en Préfecture le : 07/10/2020

Affiché le :

à Parentis en Born, le

La Présidente,

Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200922-2020-101a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020

**Sujet n° 16 : Appel à projet Agence de l'Eau Adour Garonne – Réhabilitation du
château d'eau de Luë**

Rapporteur : Bernard COMET

L'Agence de l'eau ADOUR-GARONNE a lancé sur cette année 2020 un Appel à projets « Plan de mesures incitatives pour l'eau – Réhabilitation et création de réservoirs »

La Communauté de commune des Grands Lacs souhaite candidater à ce dernier. En effet, le Château d'eau de Luë nécessite des travaux de rénovation de sa façade et d'étanchéité (recommandations techniques issues d'un diagnostic mené sur cet ouvrage par un cabinet spécialisé en 2016).

Les travaux seront planifiés sur l'exercice comptable 2021.

En vue de compléter le dossier de demande de subvention déposé auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, il convient à présent que le conseil communautaire délibère sur le plan de financement qui s'établit comme suit :

| Financier | Montant HT | Pourcentage réel |
|---------------------|------------------|------------------|
| Agence de l'eau | 54 000 € | 30 % |
| CCGL | 126 000 € | 70 % |
| TOTAL Projet | 180 000 € | 100 % |

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

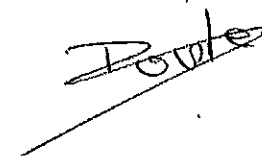
- D'approuver le plan de financement précité
- De répondre à l'Appel à projet « Réhabilitation et création de réservoirs » et de solliciter ainsi la subvention de l'Agence de l'eau Adour-Garonne »
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

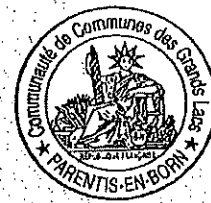
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 23 septembre 2020

La Présidente,



Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200922-2020-101a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020